



# BP Charpentier

## Programme de formation

### OBJECTIFS

Le Brevet Professionnel Charpentier atteste que ses titulaires ont acquis une qualification professionnelle :

- être un ouvrier hautement qualifié d'atelier et de chantier
- capable de s'adapter à des situations professionnelles et à des activités très variées, tant dans les secteurs de l'artisanat que celui des P.M.E et P.M.I et des collectivités locales.

#### **Acquérir des compétences dans les domaines suivants :**

- structures et ossatures en bois
- construction de maisons bois traditionnelles
- réhabilitation de patrimoine
- escaliers
- pans de bois
- étalements
- ouvrages spéciaux et ouvrages provisoires.

Dans ces différents secteurs d'activités, il devra assurer diverses responsabilités à l'atelier et sur le chantier **POUR DEVENIR :**

- responsable d'une équipe
- homme, femme de terrain et de dialogue
- collaborateur (trice) du Chef d'entreprise

Voir avec une progression de carrière allant jusqu'à :

- chef d'équipe
- artisan

### MOYENS MIS EN OEUVRE

Une pédagogie de l'alternance développant des méthodes de travail personnelles et en groupe.

Une équipe de formateurs en relation directe avec tout un réseau de professionnels.

Un centre de formation adapté aux exigences du B.P. (atelier, salles de dessins, salles de cours...).

Une formation dispensée avec le soutien de la C.C.I., de la Chambre de Métiers, de la CAPEB, de FIB 01 et des professionnels de la filière bois.

# BP Charpentier

## CONDITIONS D'ACCES

u Etre titulaire du C. A. P. Charpentier bois ou B. E. P. Bois et Matériaux Associés option Charpente et avoir moins de 26 ans pour pouvoir conclure un contrat d'apprentissage. Des possibilités de formation existent pour les personnes âgées de plus de 26 ans et pour les salariés déjà en poste en entreprise dans le cadre de la formation continue.

v Etre motivé et avoir réfléchi à son projet professionnel.

w Constituer un dossier complet.

x Entretien avec le Directeur de la M.F.R.

## DUREE DE LA FORMATION

Cette formation s'effectue sur 26 mois à raison de 14 semaines de présence au centre de formation la 1<sup>ère</sup> année (490h) du mois de septembre à juin, et de 16 semaines de présence à la MFR de septembre à octobre (560h) le reste s'effectuant en entreprise. L'examen ayant lieu au mois d'octobre, le contrat doit obligatoirement couvrir la période d'examen.

## DIPLOME PREPARE

Le Brevet Professionnel Charpente est un diplôme de niveau IV.

## STATUTS DES JEUNES

Contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, C.I.F., plan de formations, F.C. ....

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements.



# BP Charpentier

## PROGRAMME D'ETUDE

### Enseignements généraux :

- mathématiques
- législation
- vie économique
- expression
- hygiène
- sécurité
- comptabilité.



### Enseignements professionnels :

#### Domaine technique théorique :

- technologie
- dessin industriel
- épure
- mécanique
- résistance des matériaux
- lecture de plan



#### Domaine technique pratique :

#### Thèmes étudiés :

Les arêtiers — Les noues — Les lucarnes — Les escaliers  
Les différentes charpentes — Maison et conception — Les devers — Les croches

#### Par le biais de :

- méthodes de tracés
- travaux d'assemblages
- réalisation d'ouvrages
- maquettes de conception



# BP Charpentier

## REGLEMENT DE L'EXAMEN

Epreuves / sous-épreuves	Unités	Coefficient	Durée de l'épreuve
<b>E1 - Etude technique et scientifique d'un ouvrage</b>		<b>6</b>	
<b>E1 A - Recherche des solutions technologiques</b>	U 11	2	2 h
<b>E1 B - Réalisation des plans d'exécution</b>	U 12	2	3 h
<b>E1 C - Etude mathématique et scientifique</b>	U 13	2	2 h
<b>E 2 - Préparation de fabrication et de chantier</b>	U 20	2	2 h
<b>E 3 - Réalisation d'un ouvrage complexe</b>	U 30	7	20 h à 24 h
<b>E 4 - Mise en œuvre sur chantier</b>		3	35 min
<b>E 4 A - Organisation sur chantier</b>	U 41	2	2 h
<b>E 4 B - Levage ouvrage</b>	U 42	3	3 h
<b>E 5 - Expression française et ouverture sur le monde</b>	U 50	3	3 h
<b>Epreuves facultatives</b>			
Langue étrangère	UF 1		15min de préparation + 15 min d'oral
Hygiène - Prévention - Secourisme	UF 2		1h

*Pour l'inscription à l'examen : 1 épreuve facultative au choix*

